
La Philosophie Naturelle, Civile Et Morale (French Edition)

Hutcheson Francis

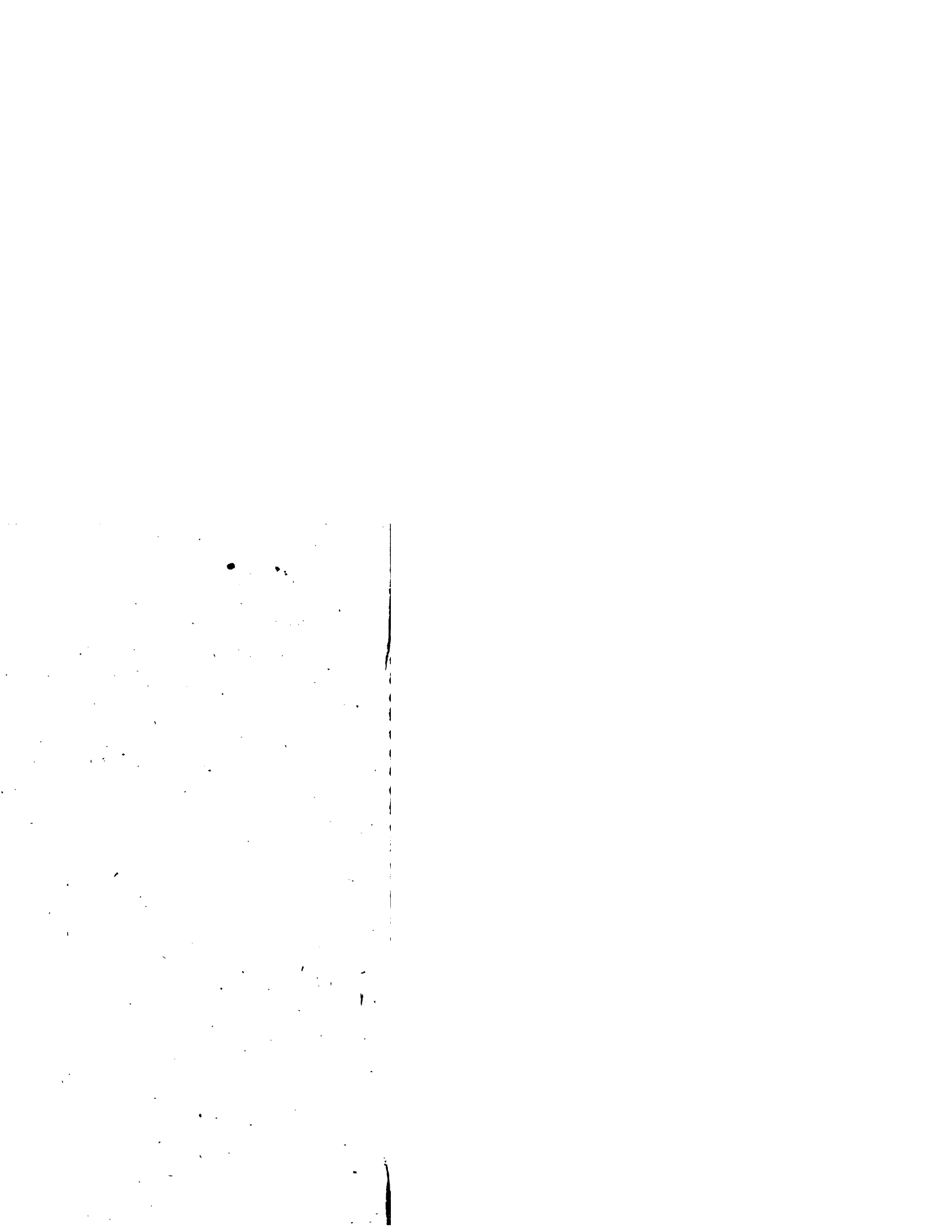
Title: La Philosophie Naturelle, Civile Et Morale (French Edition)

Author: Hutcheson Francis

This is an exact replica of a book. The book reprint was manually improved by a team of professionals, as opposed to automatic/OCR processes used by some companies. However, the book may still have imperfections such as missing pages, poor pictures, errant marks, etc. that were a part of the original text. We appreciate your understanding of the imperfections which can not be improved, and hope you will enjoy reading this book.







B
150c
F5

LA

PHILOSOPHIE

NATURELLE,

CIVILE ET MORALE;

Traduction libre de l'Anglois.

TOME SECON D.

Francis Hutcheson

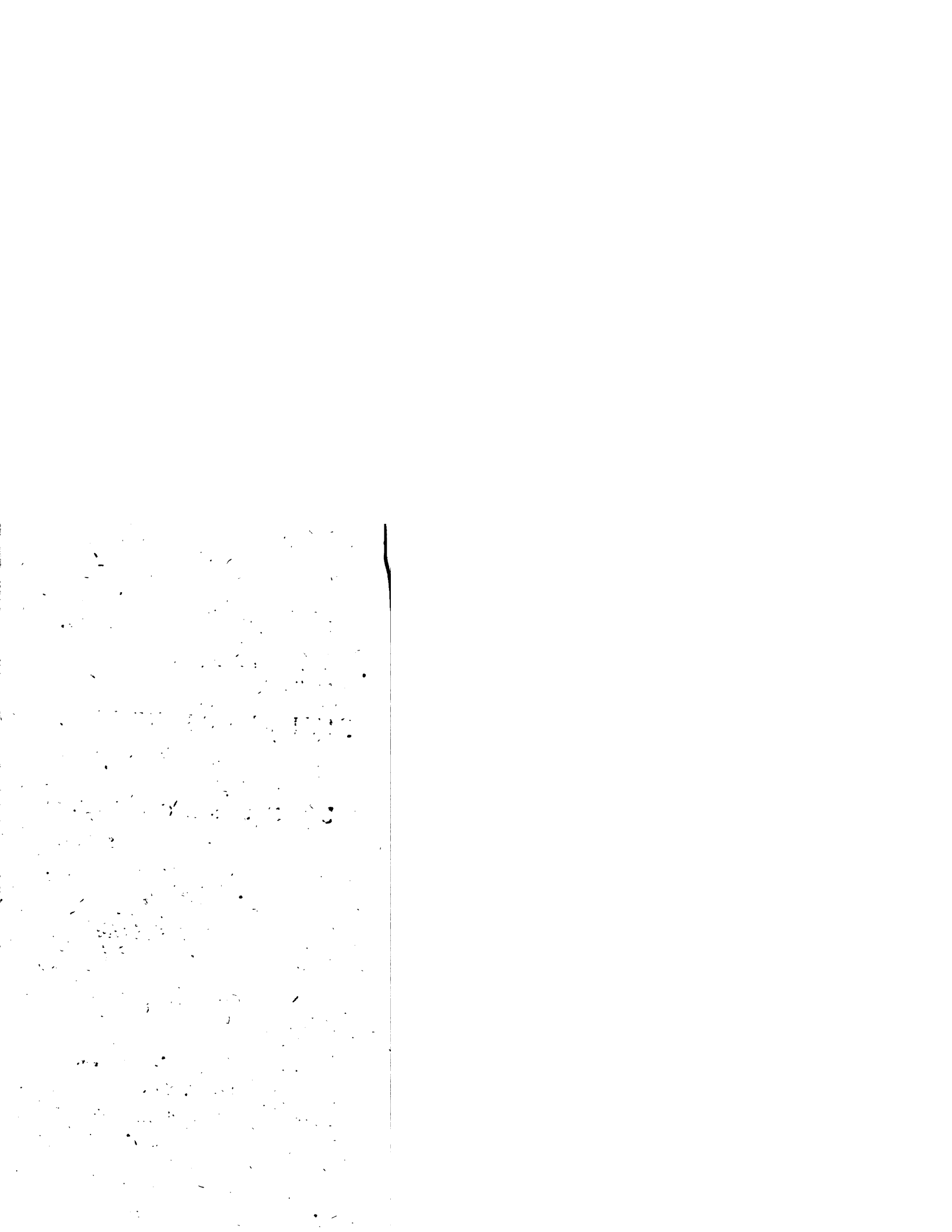


A LYON,

Chez REGNAULT, Imprimeur-
Libraire.

M. DCC. LXX.

Avec Approbation & Privilège du Roi.



PRIVILEGE DU ROI.

LOUIS, PAR LA GRACE DE DIEU
ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A
nos amés & féaux Conseillers, les Gens tenant
nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes
ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conseil, Pre-
vôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieu-
tenans Civils, & autres nos Justiciers qu'il ap-
partiendra; S A L U T. Notre amé le Sieur R E-
CHAUVY, Libraire à Lyon, Nous a fait ex-
poser qu'il desiroit faire imprimer & donner
au Public, un Ouvrage intitulé: *Système de
la Philosophie Morale, traduit de l'Anglois de
Hutcheson.* Si Nous plaison lui accorder nos Let-
tres de Permission pour ce nécessaires. A CES
CAUSES, voulant favorablement traiter l'Ex-
posant Nous lui avons permis & permettons par
ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage
autant de fois que bon lui semblera, & de le fai-
re vendre & débiter par tout notre Royaume;
pendant le temps de trois années consécutives,
à compter du jour de la date des Présentes; FAI-
SONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires, &
autres personnes, de quelque qualité & con-
dition qu'elles soient, d'en introduire d'impres-
sion étrangère dans aucun lieu de notre obéissan-
ce. A LA CHARGE que ces Présentes seront enre-
gistrées tout au long sur les registres de la Com-
munité des Imprimeurs & Libraires de Paris,
dans trois mois de la date d'icelles, que l'im-
pression dudit Ouvrage sera faite dans notre
Royaume, & non ailleurs; en bon papier &
bons caractères; que l'Impétrant se conforme;

En en tout aux Réglemens de la Librairie, & notamment à celui du 10 Avril 1725, à peine de déchéance de la présente Permission ; qu'avant de l'exposer en vente, le Manuscrit qui aura servi de copie à l'impression dudit Ouvrage, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, es mains de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier Gardé des Sceaux de France, le Sieur de MAUREOU ; qu'il en fera ensuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliothèque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, & un dans celle dudit Sieur DE MAUREOU ; à peine de nullité des Présentes. **Du contenu desquelles vous MANDONS & enjoignons de faire jouir ledit Exposéant & les ayans-causés, pleinement & paisiblement, sans souffrir qu'il leur soit fait aucun trouble ou empêchement. Voulons qu'à la copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit jointe comme à l'original. C O M M A N D O N S au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles tous actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant Clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires : car tel est notre plaisir. DONNÉ à Paris, le vingtième jour du mois de Mai, l'an de grâce mil sept cent soixante-dix, & de notre Règne le cinquante-cinquième. Par le Roi en son Conseil, Signé, LEBEGUE.**

Registré sur le Registre XVIII. de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, N^o. 240, fol. 181. conformément au Règlement de 1723. A Paris, ce 29 Mai 1770.

BRIASSON, Syndic



TABLE
DES CHAPITRES

DU TOME SECOND.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER. <i>Des Contrats & des Conventions.</i>	page 1
CHAP. II. <i>Des devoirs qui concernent l'usage de la parole.</i>	48
CHAP. III. <i>Des Serments & des Vœux.</i>	75
CHAP. IV. <i>Du prix des choses dans le Commerce, & de la nature des especes monnoyées.</i>	88
CHAP. V. <i>Des principaux Contrats, en usage dans la société.</i>	105

ij

CHAP. VI. *Droits personnels qui résultent de quelque action licite de la personne obligée, ou de celui qui la représente.* 128

CHAP. VII. *Droits qui naissent des injures & des dommages causés par autrui. Abolition du droit.* 142

CHAP. VIII. *Des droits généraux de la société humaine, considérée en tant que système.* 170

CHAP. IX. *Droits extraordinaires qui naissent de quelque nécessité singulière.* 190

CHAP. X. *Comment se vident les différends survenus entre ceux qui vivent dans l'état de liberté naturelle.* 231



LIVRE SECOND*Du Gouvernement civil.*

- C**HAPITRE PREMIER. *Des États adventices, ou des relations permanentes, & premièrement du mariage.* 243
- CHAP. II. *Droits & devoirs des pères & des enfants.* 299
- CHAP. III. *Devoirs & droits des maîtres & des serviteurs.* 317
- CHAP. IV. *Des motifs qui ont portés les hommes à vivre sous les loix du gouvernement civil.* 339
- CHAP. V. *Méthode naturelle d'établir le gouvernement civil, & ses parties essentielles.* 361
- CHAP. VI. *Des diverses formes de gouvernement, & de leurs avantages & désavantages.* 385

iv

CHAP. VII. Des droits des Souverains, & jusques où ils s'étendent	
	426
CHAP. VIII. Des différentes manières d'acquérir la Souveraineté.	437
CHAP. IX. De la nature des Loix civiles; & de leur exécution.	445
CHAP. X. Loix de la Guerre & de la Paix.	493
CHAP. XI. De la durée des Corps Politiques, & conclusion de l'ouvrage.	511
Conclusion.	538

Fin de la Table.